

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

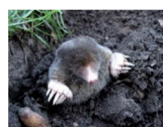
Frelon asiatique



La destruction des frelons asiatiques sur notre territoire est prise en charge par la Communauté de Communes en partenariat avec le FDGDON 85. Dès la découverte d'un nid :

- Le signaler en mairie ou à la Communauté de Communes.
- le nid sera expertisé et détruit (le demandeur sera averti de l'intervention) par une entreprise habilitée.

Taupes



Des taupes envahissent votre terrain...comment faire ?

Une simple inscription en Mairie ou à la Communauté de Communes suffit.

Le passage pour les particuliers coûte 30 €. Cette participation comprend un passage et une visite de contrôle.

Chenilles processionnaires du pin



Le FDGDON 85 propose une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Intervention programmée à l'automne, chez le particulier préalablement inscrit auprès de la Mairie.

Pour les personnes intéressées, s'adresser à la mairie **avant le 14 août 2018.**

AGENDA

JUILLET

- 22 juillet : **Ball-trap** – ESG
28 juillet : **Festival ROCK A BLOCK** – Comité des Fêtes

AOÛT

- 19 août : **Bal** – Club de l'Amitié

NOVEMBRE

- 10 novembre : **Commémoration de la fin de la guerre 14-18** – UNC (cérémonie avancée d'une journée)
24 novembre : **Repas dansant Joue de Bœuf** – Pongistes Sportifs Girouardais

DÉCEMBRE

- 8 décembre : **Marché de Noël** – Commune du Girouard

SUCCÈS DE LA 2ème ÉDITION DU P'TIT VAL EN SCÈNE

Les visiteurs ont pu se balader dans les allées du **Marché du Terroir** où producteurs et artisans locaux faisaient découvrir leurs produits et leur savoir-faire. Ils ont pu également assister à une **démonstration de labour à l'ancienne** avec attelage de bœufs. Les anciens, costumés comme autrefois, ont partagé leur savoir sur l'utilité de la haie, les outils agricoles, jeux d'enfants de l'époque (fabrication de sifflet à l'ancienne)...

La structure gonflable gratuite et les balades à poneys ont connu un vif succès !

A partir de 19h, le public s'est attablé pour déguster un repas vendéen animé par l'orchestre **FAIR'PLAY** qui a mis l'ambiance toute la soirée !

Enfin, le **feu d'artifice** signé Jacques Couturier, a embrasé le Château sous les airs de Johnny Hallyday !



FLASH INFO

2018 Juillet



www.girouard85.com



Création d'une aire de jeux près de la Loge



Installation en cours de l'éclairage public parking rue du Vieux Moulin

Aménagement Urbain du Centre Bourg



Les abords de la Mairie et de l'Eglise



Création d'un nouveau lotissement



Acquisition d'une maison dans le Centre Bourg



Mairie
1, rue du Stade
85150 GIROUARD

Tél : 02 51 46 61 56
Mail : mairie@legirouard.fr
Page Facebook : Le P'tit Val Gaillard

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h à 12h
Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 8h à 12h et de 14h à 17h

Extension



Rénovation et extension de la salle de sport



ÉCOLE PUBLIQUE Pierre Marie Louis

Votre enfant est né en 2015, il peut être inscrit à l'école.

Inscription : la pré-inscription se fait, dans un premier temps, en mairie en présentant votre livret de famille, le carnet de santé (pour les vaccins obligatoires) et un justificatif de domicile.

- un certificat d'inscription sera délivré par la mairie, celui-ci devra être remis au directeur de l'école qui procédera à l'admission de votre enfant après étude de la situation.

Contacts

Tél. : 02 51 46 64 06

Mail : ce.0850327u@ac-nantes.fr

RENTÉE SCOLAIRE

Lundi 3 septembre 2018



TEMPS SCOLAIRE :
Retour à la semaine
de 4 jours

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
8H30-12H et 13H30-16H

**NOUVEAUX HORAIRES
RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Contact

Tél. : 02 51 98 12 05

Responsable : Valérie HUBERT

HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
7H15 à 8H30 et 16H à 18H45

RESTAURANT SCOLAIRE

Contact : Tél. : 02 51 62 74 95



PORTAIL FAMILLES : Inscription rentrée 2018

Pensez à vous connecter sur le portail Familles pour effectuer, dès à présent, vos réservations pour les prestations de la rentrée 2018 (restaurant scolaire, accueil périscolaire...) :

cc-paysdesachards.portail-familles.net

Cet outil vous offre de nombreuses fonctionnalités : prévenir de la présence ou l'absence de votre enfant, consultation du règlement intérieur, tarifs, menus, consultation et paiement des factures en ligne...

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES D'OUVERTURE (identique à l'Agence postale)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h30 à 12h et de 15h à 17h

Mercredi de 10h30 à 12h

Samedi de 10h à 12h

Réseau des bibliothèques du Pays des Achards :
www.bibliothequesdesachards.net

Contact : Tél. : 02 51 94 59 17



Nouveau livre de Pierre THIBAUDEAU

Son dernier ouvrage : « Les Gens du bourg, Portraits d'un village vendéen ».

Points de vente : Mairie et Agence postale
au tarif de 15€.



Rejoignez la page Facebook « Le P'tit Val Gaillard », vous y trouverez tous les événements à ne pas manquer sur la commune et la Communauté de communes du Pays des Achards, des infos sur les travaux en cours ou à venir et les infos transmises par les divers organismes d'Etat...

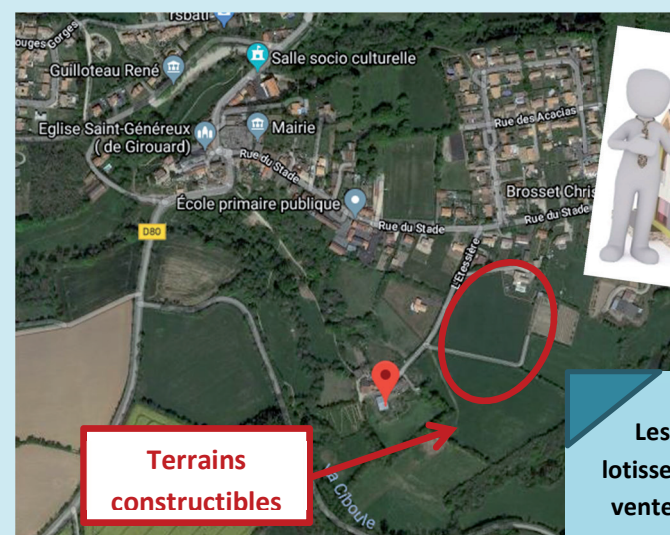


NOUVEAU ! COMMERCE AMBULANT

Pizzas artisanales « My Pizza, Le Chef c'est Toi »
Le Mardi, de 17h à 21h, à côté du Point Info.

Renseignements au 07 85 74 56 30.

PROJET LOTISSEMENT « LES HAUTS DE LA CIBOULE »



Terrains
constructibles

Les parcelles du
lotissement seront en
vente courant 2019.

COLLECTE DES DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage a lieu le **mercredi tous les 15 jours**.

En période estivale, la collecte hebdomadaire est rétablie, **soit du 25 juin au 6 septembre 2018**. A noter : Mercredi 15 août, jour férié, la collecte est reportée au **jeudi 16 août**.

Merci de sortir vos containers la veille à partir de 19h, et de les rentrer au plus tard le mercredi soir, sauf jour férié.

SACS JAUNES

Les sacs jaunes sont collectés le **mercredi tous les 15 jours**.

Trop de sacs mal triés restent sur le bas-côté, merci de respecter le tri, seuls les emballages recyclables sont autorisés.

BORNES VERRES ET PAPIERS

Des bornes sont à votre disposition rue des Forgerons ainsi qu'à la Belle Eugénie.

COMPOSTEUR

Pratiquer le compostage chez soi permet de détourner 30% de déchets organiques de nos poubelles et de produire un engrais 100% naturel. La Communauté de Communes du Pays des Achards propose l'acquisition d'un composteur individuel au prix de 15€. **Réservez votre composteur au 0 805 707 409 (numéro vert, appel gratuit).**

TROP DE DÉPÔTS SAUVAGES !!!

Au cours de l'été, le dépôt sauvage de déchets verts et d'ordures ménagères sur le domaine public est courant. Des composteurs, déchèteries, bornes... sont mis à votre disposition. Merci de les utiliser pour le respect de l'environnement et de la santé de chacun.

BRUITS DE VOISINAGE

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage, réalisées par des **particuliers**, susceptibles de causer une gêne sonore : tondeuse à gazon, bétonnière, perceuse, tronçonneuse... sont réglementées par un arrêté préfectoral N°2013/MCP/06 et autorisées :

- du **lundi au vendredi**

de **8h30 à 12h et de 14h à 19h30**

- le **samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

- le **dimanche et jours fériés de 10 à 12h**

En dehors de ces plages horaires, leur utilisation est interdite et passible de contraventions de 3^{ème} catégorie, d'un montant maximum de 450€. Merci de bien vouloir respecter ceci afin d'éviter tout conflit de voisinage.

ZÉRO PHYTO

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION :

Nocifs pour la santé et l'environnement, les pesticides ne sont plus distribués en libre accès. Au 1er janvier 2019, ils seront définitivement retirés de la vente et leur usage sera interdit pour tous les particuliers.

Inutile d'attendre, changez vos pratiques dès aujourd'hui !

RÉGLEMENTATION DE L'USAGE DU FEU EN VENDÉE



L'arrêté préfectoral n°12 SIDPC-DDTM 627 portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Vendée est consultable sur le site de la Préfecture :

www.vendee.gouv.fr